



Expulsion ordonne par le prefet pour 'notre securite

Par **Pamelzoe**, le **24/07/2011** à **23:04**

Bonjour,

J'ai eu EXPULSION BRUTALE FORCE PUBLIQUE par TROIS GENDARMS et un HUIISER qui a aussi change les serrures..

MAIS.. le prefet a ignore les rapports insalubrite!

Encore SI c'est pour notre sante pourquoi LA FORCE PUBLIQUE VIOLENT ET BRUTALE POUR MOI UNE MERE SEULE AVEC LES DEUX ENFNATS ENCORE NOUS N'AVONS PAS NOS AFFAIRES DEUX SEMAINES APRES.

POURQUOI?

Encore les huissires sont les MEMES qui depuis 2000 n'ont jamais execute aucun jugement dans mn faveur

Je voudrais avoir mes affaires et DEUX semaines ont passe EXPRES BLOQUE par cette dame qui en OCTOBRE 2008 a refuse a executer les jugements et retourne ma lettre les JUGEMENTS GROSSES ET LES DECISIONS BAJ dans un enveloppe decore avec DIX TIMBRES DES CARTOONS.

IE MEME juge aussi n'a pas fait rien contre elle

MAINTENANT COMMENT JE PEUX AVOIR MES AFFAIRES SANS CETTE DAME ET POURQUOI LE HUIISSIER DOIT ETRE PRESENT SI LE PREFET COMME IL A DIT... A FAIT TOUT POUR NOTRE SECURITE... SANS ARGENT SANS AFFAIRES... COMMENT ET QU'EST CE QUE JE OUX FAIRE..

LES AVOCATS ICI ONT REFUSE ETRE NOTRE AVOCAT PARCE QUE LES PROPRIETAIRES SONT LES NOTAIRES ICI

Par **edith1034**, le **25/07/2011** à **08:33**

bonjour

à lire votre question, votre affaire semble très étonnante

le préfet devait vous reloger immédiatement du fait de la loi d'alo

pour tout savoir sur le bail

<http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm>

trouvez un avocat

essayez la voie hiérarchique en écrivant au président de la République

Par **Pamelzoe**, le **25/07/2011** à **13:13**

Merci pour votre réponse.. J'ai fait tout ça en plus avec mon mauvais français,,, Depuis DEUX semaines je n'ai pas NI ARGENT parce que la CAF de la GUADELOUPE et le DIRECTEUR ont arrêté mes paiements SAUF 125 euros Mes deux enfants n'ont pas bien mangé DEUX SEMAINES

Moi, je n'ai pas aucun vêtements et encore underwear.

HUISSIER BAIE NETTLE depuis 2000 n'a jamais exécuté aucun jugement contre le père deux fois condamné abandon de famille et en plus une dette énorme pour pensions alimentaires impayées. 1995 à 2006 il a aussi reçu TOUS mes remboursements des feuilles de soins que j'ai payé... Une dame à la PREFECTURE a dit que je n'ai pas aucun droits parce que je ne suis pas française,

Cet homme je n'ai pas vu plus de dix ans et encore NI LE PROCUREUR ICI À ST MARTIN N'A JAMAIS RÉPONDU À MES PLAINTES.

C'est totalement contre tous les lois humaines.

Je ne sais pas quoi faire.

Les batonniers en Guadeloupe n'ont pas répondu ni donner un avocat.

Encore il a renvoyé ma lettre avec VOTRE ÉCRITURE EST ILLISIBLE

Encore je suis une étrangère et sans d'argent comment je peux rendre mes affaires et où?? Je n'ai pas d'argent à payer ni un camion

Huissier Baie nettle rit elle est derrière de tous Elle a dit partout de St martin que je suis un escroc et en plus que je travaille comme un comptable .. elle a dit au PREFET et à la CAF. je ne travaille pas et en plus je ne suis pas un comptable. elle a dit elle peut faire tout contre moi parce que elle est ANTILLAISE et elle EST la justice. Ni la Chambre Huissiers en Paris ne fait rien. je suis malade et je ne sais pas quoi faire. Je vais ce matin à Philipsburg la partie Hollandaise sur le radio parce que les journaux ici ne veulent pas faire rien. LE NOTAIRE EST LA LOI ET CONTRE LA LOI IL FAIT TOUT AVEC L'AIDE DE PREFET AUSSI.. C'est une corruption vraiment et mes deux filles sont françaises.AUCUNE personne ici n'aide pas, MON CONSULAT AUSTRALIE NE RÉPOND PAS AUSSI À PARIS... AUCUNE RÉPONSE MAIS SI VOUS POUVEZ FAIRE QUELQUE CHOSE POUR MOI?? J'ai 59 ans...

Par **mimi493**, le **25/07/2011** à **13:17**

C'est à vous de faire exécuter un jugement.

Si l'huissier pris ne l'a pas fait à votre demande, alors il faut changer d'huissier.

Votre histoire semble de plus en plus bizarre et en plus, en mettant des noms, vous vous exposez à une condamnation en diffamation

Par **Pamelzoe**, le **25/07/2011** à **13:51**

Ok j'arrete les noms.. Mais c'est vraiment et la verite le tous

Le Bureau Aide Juridictionnel a designe elle comme huissier. ici il y deux bureaux et les huissier change entre deux,

Avec les original grosses que le tribunal de Grande Instance a envoye a moi et les instructions du tribunal ici a st martin, j'ai envoye les jugements les decisions de Aide juridictionnel et encore mon RIB> elle a refuse a faire te retourne tous dans un enveloppe decore avec les timbres CARTOONS. Le Procuruer et le judge ont reçu tous mais ils n'ont pas fait rien je suis une anglophone et mon francais n'est pas bien. Devant le juge il a refuse toujours les renvoies et j'ai centaines des lettres que j'ai ecirt partout

12 Juillet 2011 4 1/2 heures j'etais avec un detective qui a fait une plainte de 4 pages.

le lendemain EXpulsion La lettre j'ai reçu...17 JUILLET 2011 et le prefet a poste 15 JUILLET 2011.

le consul de la France a vu tous et elle a dit que il y a quelqu'un qui fait tout contre moi.

J'ai simplement besoin un avocat mais il n'y a pas..

cette histoire will be the death of me at 59 years old with two innocent poor children. its pur corruption that is all and as I am alone its easy to do,